

MOTION DU CONSEIL SYNDICAL DU SNUIPP-FSU DE LA SARTHE CONCERNANT LES TESTS CP DE JANVIER/FÉVRIER 2019

Lors de la rentrée 2018, le ministère a imposé que tous les élèves de CP et de CEI passent des « évaluations cognitives visant à donner une sorte de photographie de leurs acquis et de leurs besoins. »¹

Dès septembre, le SNUipp-FSU avait caractérisé ces évaluations en montrant à quel point ces tests psychométriques étaient inadaptés, stressants, chronophages et très éloignés des pratiques des enseignant.es qui n'ont pas pour objectif « que tous les élèves ne puissent pas donner toutes les réponses dans le temps imparti. »²

Il avait appelé les enseignant.es à reprendre la main sur ces évaluations en les invitant à refuser la passation, à sélectionner des items, tout en ne saisissant pas les « résultats » et en faisant remonter les besoins du terrain.

Les retours et témoignages de très nombreux collègues ont confirmé les alertes que le SNUipp-FSU avait lancées notamment en direction d'un ministère qui refuse de reconnaître la légitimité des représentant.es des enseignant.es : inadaptation des exercices aux compétences des élèves en début d'année, durée insuffisante du temps de passation de chaque consigne, pièges dans de nombreux items, communication par le Ministre avant même que les retours soient tous effectués...

L'ensemble des éléments dont on dispose démontrent que ces « évaluations » n'ont pour autres buts que de conforter les thèses du Ministre sur les apprentissages en lecture et mathématiques articulé à une mise en concurrence des écoles entre elles.

Du 21 janvier au 1^{er} février 2019, le ministère prévoit d'imposer à nouveau et aux seul.es CP de nouveaux tests cognitifs pour « voir à quel point les élèves ont progressé »³ et donner « une photographie de leurs acquis et de leurs besoins »⁴.

Les enseignant.es de même que les services de l'Éducation Nationale n'ont pas attendu les sciences cognitives pour créer des outils permettant d'évaluer les progrès et les connaissances de leurs élèves. Ces outils ne sont pas moins pertinents, bien au contraire, que les tests imposés par un Ministère qui invoque sans cesse la confiance et la bienveillance tout en dessaisissant les enseignant.es de leur expertise et de leur professionnalité. Par ailleurs, la « qualité » des outils de remédiation proposés est éloquente quant à la médiocrité du corpus idéologique qui sous-tend la vision mécaniste des apprentissages.

Comme le rappelle Évelyne Bechtold-Rognon⁵, la finalité de ces évaluations n'est pas de connaître le niveau des élèves, mais de montrer qu'il y a un problème pour justifier ensuite les réformes en cours.

Ainsi, le conseil syndical du SNUipp-FSU 72 qui s'est réuni le mardi 8 janvier appelle toutes et tous les enseignant.es de Sarthe à protéger leurs élèves, à affirmer leur professionnalité et défendre leur métier en refusant de faire passer ces nouveaux tests. Il invite les équipes pédagogiques à se saisir collectivement de ce sujet afin d'afficher une position commune vis-à-vis de la hiérarchie, et à ne pas laisser les enseignant.es de CP isolés face aux pressions⁶.

D'ores et déjà, le SNUipp-FSU de la Sarthe soutient l'appel lancé par la FCPE afin que les parents d'élèves refusent la saisie des données dans un fichier informatique (comme le permet la RGPD).

Le conseil syndical du SNUipp-FSU de la Sarthe,

Le 8 janvier 2019

1 Vidéo de Stanislas Dehaene sur site éducol - <https://frama.link/rZphght8>

2 Scilogs - Blog Franck Ramus sur <https://frama.link/G-2ChZcH>

3 Vidéo de Stanislas Dehaene sur site éducol - <https://frama.link/rZphght8>

4 Vidéo de Stanislas Dehaene sur site éducol - <https://frama.link/rZphght8>

5 Professeur de philosophie et présidente de l'Institut de recherche de la FSU – Vidéo SNUipp-FSU via Facebook (-1:39)

6 C'est tout le sens d'une motion de conseil des maître.esses transmise aux IEN